

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

AMENDEMENT

N ° AS540

présenté par

Mme Rixain, M. Baichère, M. Templier, Mme Jacqueline Maquet, Mme Hammerer,
Mme Leguille-Balloy, M. Gérard, Mme Gayte, M. Matras, Mme Grandjean, M. Gouffier-Cha,
Mme Vanceunebrock, Mme Le Peih, Mme Panonacle, Mme Charvier, Mme Fabre, M. Claireaux et
Mme Couillard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.